

ALERTES SUR L'ENVIRONNEMENT !

LA CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE.

L'IMPASSE GOUVERNEMENTALE.

LES SOLUTIONS.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	4
1. Les Françaises et les Français en danger	6
Les ravages du réchauffement climatique.....	7
Les conséquences de l'artificialisation des sols.....	7
L'agriculture au bord du gouffre.....	8
La santé des Français-es en péril.....	9
Géopolitique des ressources : la souveraineté française menacée.....	11
Le saccage de la nature.....	11
2. L'Etat ne joue pas son rôle	14
Un manque d'investissement public	15
La mal-adaptation aggrave les problèmes.....	17
Une fiscalité environnementale inexistante ou injuste	18
Les libertés publiques menacées.....	18
Les questions de sûreté nucléaire	19
Focus : la transition écologique dans le budget 2025	20
Le projet du gouvernement : l'austérité écologique	21
Le projet des Écologistes : une transition juste.....	22
3. Protéger	24
La santé des habitant·es de notre pays.....	26
Le vivant et son milieu	27
Les libertés fondamentales et les lanceurs d'alerte.....	28
Investir	29
Dans l'agroécologie	29
Dans une production énergétique décarbonée et suffisante.....	30
Dans une politique de transport décarbonée et accessible.....	31
Partager	33
Une stratégie basse empreinte matière	33
Une stratégie sur l'eau	33
Une stratégie bas carbone.....	34



ALERTES SUR L'ENVIRONNEMENT !

Les alertes sur l'environnement se multiplient et remontent de tous les territoires de la République, de la part de scientifiques, d'experts, de hauts fonctionnaires, de militants associatifs et de citoyens. Les conséquences du dépassement des limites planétaires se font sentir directement et menacent toutes formes de vie.

Ces alertes, nous les avons rassemblées afin de partager nos inquiétudes et nos propositions au plus haut niveau de l'Etat, dans le cadre d'un rendez-vous avec le Premier ministre Michel Barnier le 17 octobre 2024. Ce faisant, nous avons conscience que nous sommes loin d'être exhaustifs.

A l'heure où le projet de loi de finances 2025 soumis au parlement contient de nombreux reculs, nous voulons dénoncer une politique austéritaire, dont on peut craindre les effets récessifs. Elle n'apporte aucune solution ni à la dette économique, ni à la dette écologique.

La réduction drastique des dépenses publiques prévue va encore fragiliser les services publics et notre protection sociale: moins de professeurs dans les écoles, moins de soins remboursés, moins de transports publics, moins de logements abordables n'en sont que les premières conséquences identifiables.

Nous rejetons la logique des coupes budgétaires sur les services essentiels au quotidien des Français - le logement, l'école, la justice ou l'hôpital. Ces recettes éculées ont déjà démontré toute leur inefficacité en plus de leur injustice.

À plus long terme, ce budget ne permet pas de préparer notre pays à affronter la catastrophe climatique. France Stratégie estime les besoins d'investissements dans la transition, publics et privés confondus, à 85 milliards par an d'ici 2030, pourtant le gouvernement a préféré faire des économies en sabrant dans les investissements pour la transition et dans

les budgets des collectivités.

Celles et ceux qui veulent construire l'écologie des territoires, sont largement privés de moyens. En diminuant drastiquement le fonds vert, cette dotation qui permet aux collectivités, quelle que soit leur taille, de financer leurs chantiers écologiques, en amputant l'ADEME, l'opérateur de l'action écologique de l'Etat, de 35% de son budget, en retirant 1 milliard d'euros à la rénovation des bâtiments, ou à la conversion aux véhicules électriques, le gouvernement poursuit la politique d'Emmanuel Macron, celle de l'inaction climatique qui obère l'avenir et ignore l'urgence.

Marine Tondelier,

Secrétaire nationale des Écologiste





LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS EN DANGER

Les habitant-es de notre pays vivent désormais au quotidien les conséquences des crises environnementales et de l'irresponsabilité des gouvernements successifs. C'est la question de l'habitabilité même de notre planète qui est posée. La France a toute sa part de responsabilité.

Les ravages du réchauffement climatique

Cet été, **le village de la Bérarde** a été dévasté par un éboulement. Après la catastrophe de la vallée de la Roya, ce sont des villages entiers qui disparaissent dont la fréquence est liée au réchauffement climatique. Les glaciers ont reculé à l'échelle d'une génération et la plupart d'entre eux sont d'ores et déjà condamnés.

Sur le **littoral français**, les conséquences dramatiques de la montée des eaux sont déjà présentes par endroit comme pour la dune de Pilat mais vont se développer. Le niveau des océans va augmenter de plusieurs mètres dans les décennies à venir avec la fonte de l'Arctique.

Entre 2014 et 2022, 33 000 personnes ont perdu la vie en raison des vagues de chaleur.

Les conséquences de l'artificialisation des sols

La tempête Kirk a provoqué crues et inondations inédites le 10 octobre. En Eure-et-Loir par exemple, près de la moitié des communes ont été concernées par les inondations dues aux pluies abondantes. L'artificialisation des sols engendre un risque accru d'inondation en cas d'aléa météorologique extrême. La fréquence des inondations qui touchent notre territoire ne devrait faire qu'augmenter.



L'agriculture au bord du gouffre

La production de blé tendre a diminué de 15% cette année. **La chute des rendements** touche aussi les autres céréales (orge, blé dur...), le vin, les fruits. Le réchauffement climatique produit un dérèglement météorologique. Toutes les récoltes sont impactées par les effets d'un excès de pluie alors que les cours sont particulièrement bas.

Ceux qui adoptent les pratiques agricoles les plus vertueuses sont particulièrement touchés. La **filière biologique** est en crise. Elle souffre de la concurrence de labels trompeurs (ex: HVE) et du manque de soutien financier et réglementaire de l'État. Par ailleurs, l'inflation et les négociations avec la grande distribution pèsent particulièrement sur ce segment de marché, comme pour l'ensemble de la production agricole.

L'ensemble du secteur est concerné. De l'élevage laitier condamné par les stratégies d'exportation de Lactalis à l'élevage pastoral en déclin. Celui-ci bénéficie de peu d'aides publiques hormis l'indemnité compensatoire des handicaps naturels. Les épidémies actuelles (FCO/MHE) forment un cumul insupportable. Les petits agriculteurs en France peinent à vivre dignement des revenus de leurs fermes.

Les perspectives sont inquiétantes : les **sols agricoles** souffrent de l'érosion (1,5 tonne de terre par hectare par an en moyenne), d'une perte tendancielle de matière organique et d'une artificialisation (20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers par an en moyenne) comme dans le Triangle de Gonesse où disparaissent des terres agricoles précieuses.

La pollinisation des plantes à fleur est menacée par la disparition des insectes. 70% à 80% ont disparu en Europe dans les 30 dernières années. Or, la politique de réduction des pesticides est un échec. La dernière mandature a maintenu l'usage du glyphosate et remis en cause Ecophyto. Alors qu'Emmanuel Macron avait promis l'interdiction du glyphosate en 2020, la France s'est abstenue lors du vote européen fin 2023. Le retour des insectes et de la pollinisation naturelle n'est pas pour demain.

La santé des Français-es en péril

Mais l'habitabilité n'est pas uniquement menacée par le réchauffement climatique. Les pollutions sont multiples et s'ajoutent les unes aux autres.

Certaines concernent l'ensemble de la population :

Les **substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)**, cancérigènes et à effet perturbateur endocrinien, se dégradent très lentement et restent présentes dans l'air, le sol, l'eau et les organismes pendant des décennies. On les retrouve partout dans notre corps, dans le sang, nos cheveux et en plus grande quantité sur certains territoires ou chez certaines personnes comme les pompiers. Le scandale est si grand que des collectivités sont contraintes d'interdire la consommation des œufs, des légumes, des fruits ou de l'eau et que des multinationales utilisent des méthodes de traitement interdites pour purifier leurs eaux contaminées.

Les **algues vertes** empoisonnent les humains et leur environnement. Les alertes remontent de toute la côte bretonne: la baie d'Hillion, le Trégor, la plage d'Assérac (2000 tonnes ramassées depuis juillet). Cela met en danger tant la santé que l'économie touristique.

En Martinique et en Guadeloupe, ce sont **les sargasses** qui rendent les littoraux inhabitables et hostiles. Il est donc urgent d'en finir avec l'agriculture intensive et ses émissions de nitrate.



D'autres pollutions touchent plus particulièrement certaines populations qui subissent des inégalités environnementales en plus des inégalités sociales :

Chaque année, **le plomb** est à l'origine de cas de saturnisme et de maladies cardio-vasculaires. Il est particulièrement présent dans certaines zones, à l'image de l'ancien site de MetalEurop (Pas-de-Calais), de l'usine Exide à Lille ou de certains logements dégradés. L'interdiction finale du plomb a été proposée par l'Agence européenne des produits chimiques dans la directive REACH en 2023 mais elle n'est pas adoptée.

La **qualité de l'air en ville** ne s'améliore pas assez vite. La France a été plusieurs fois condamnée par la justice européenne sans que les actions n'aient été à la hauteur des enjeux. Et ce sont les personnes des milieux populaires qui sont le plus touchées par les conséquences sanitaires puisqu'elles sont plus nombreuses à vivre le long des autoroutes et des voies routières.

La pollution au **chlordécone** aux Antilles est généralisée. L'usage du chlordécone était pourtant interdit dans l'Hexagone. Il a pollué les sols et les rivières de la Guadeloupe et la Martinique pour des siècles en dépit des connaissances scientifiques, des positions de l'OMS et des lanceurs d'alerte. Il est à l'origine de risques accrus de cancers du foie et de la prostate et de nombreuses fausses couches. Aujourd'hui, 93% des Antillais sont empoisonnés au chlordécone, ce qui devrait interroger sur le racisme environnemental de certaines décisions politiques.

L'environnement pollué dans lequel les Gens du voyage stationnent n'est pas à la hauteur de la promesse d'égalité républicaine. Leurs aires d'accueil sont presque toujours placées le long de zones insalubres sans que des services de base comme l'eau potable ou l'électricité soient accessibles. La moitié des aires sont à proximité de déchèteries, de stations d'épurations, de décharges et d'autoroutes.

Ces pollutions actuelles sont doublées de menaces futures. De nombreux sites et décharges où sont entassés les déchets de notre société constituent un risque pour les générations futures. Un cas emblématique est celui de la **Stocamine** où sont stockés des déchets industriels dangereux (chimiques et métaux lourds) sur le terrain d'une ancienne mine de potasse à Wittelsheim (Alsace). Entre 1999 et 2002, 42



000 tonnes de déchets toxiques ont été enfouis de manière temporaire, jusqu'à déclencher un incendie dans l'une des galeries du site. Le site se trouve à proximité de la nappe phréatique d'Alsace, qu'il menace de contaminer durablement. Le Conseil d'État a tranché en faveur d'un confinement définitif, mais un recours a été déposé devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'État doit agir pour respecter le principe de précaution.

Géopolitique des ressources : la souveraineté française menacée

La naïveté n'est plus de mise alors que la guerre a fait son retour en Europe. L'environnement est plus que jamais un enjeu géopolitique d'influence et même de souveraineté. Nous devons défendre notre état de droit et nos valeurs. Or, celles-ci sont menacées par des puissances autoritaires qui font pression avec l'arme environnementale.

C'est particulièrement évident à travers la **politique énergétique**. L'approvisionnement en gaz et en uranium dépend en grande partie du bon vouloir de la Russie qui s'oppose désormais frontalement au modèle démocratique européen. Mais derrière, la puissance chinoise n'est pas plus bienveillante. La domination sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'une partie des énergies renouvelables est une menace à moyen terme. Nous devons avoir notre propre chaîne d'approvisionnement (en métaux notamment), une indépendance de la recherche et de l'industrie.

Mais cette situation se retrouve également en matière agricole alors que nos **importations** intensifient la déforestation de l'autre côté du monde (Brésil, Côte d'Ivoire, Indonésie). Nous faisons partie du même monde.

Le saccage de la nature

Comme écologistes, nous sommes inquiets pour notre pays, pour son économie, pour notre capacité à défendre un modèle de société libre.. Nous défendons l'existence d'espaces sauvages, de la beauté, la biodiversité de notre monde, indispensable à notre vie. La **forêt française est en mauvais état**. Sa capacité à emmagasiner du carbone a été divisée par deux en dix ans à cause des incendies et d'une



croissance plus faible des arbres. L'Office National des Forêts (ONF) a été sabré (de 12500 à 7500 emplois) et ses missions de protection ont été subordonnées aux enjeux économiques de la filière bois-énergie.

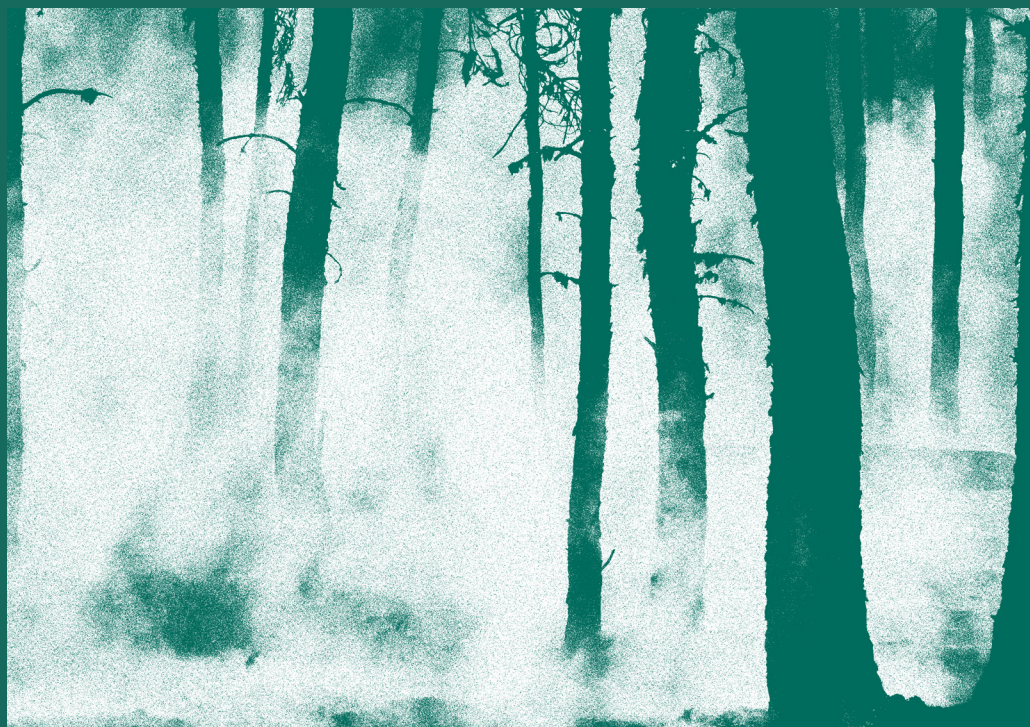
Les animaux devraient être considérés comme des personnes non-humaines et non comme des objets de consommation ou de loisir. **L'élevage en cage ou dans des bâtiments où les animaux ne voient pas la lumière du jour n'est pas digne de notre humanité.** La recherche du gain économique ou bien la référence à des "traditions locales ininterrompues" ne justifient jamais la maltraitance ni la chasse à outrance. Celle-ci est dans certains territoires devenue hégémonique au détriment d'autres pratiques comme la promenade ou la cueillette. En 2023, il y a eu 78 accidents de chasse dont 6 mortels. Une soixantaine d'espèces d'oiseaux, dont la moitié est sur la liste rouge de l'UICN, est tuée.

Les zones humides sont menacées. Trois projets mettent par exemple en danger la plus grande zone humide d'Europe en Camargue (une ligne à haute tension, le contournement autoroutier d'Arles et le pont de Barcarin).

Les **littoraux et les océans font l'objet de conflits d'intérêts** entre les usages énergétiques, économiques, touristiques et culturels. Dans l'estuaire de la Gironde, une exploitation extrait chaque année jusqu'à 400 000 m³ de granulats utilisés dans la production de béton. Son activité déstabilise la faune et la flore marine, mais aussi la pêche locale. Le chalutage détruit la capacité des océans à demeurer un puits de carbone efficace. Elle favorise l'érosion côtière, augmentant ainsi les risques d'inondation et de catastrophe naturelle. Avec 11 millions de km², la France a le deuxième domaine maritime mondial et une responsabilité particulière pour lutter contre la surpêche et la surexploitation des fonds marins. 60% des populations de poissons sont surexploitées en Méditerranée et cela a des conséquences sur l'emploi. La pêche artisanale en paye le prix fort puisqu'elle a perdu 20% de ses effectifs entre 2020 et 2021.

Alors que l'eau potable se raréfie, quelques agro-industriels se l'accaparent au détriment de l'ensemble de la population et des petits paysans. Ils construisent des barrages illégaux comme à Caussade ou des mégabassines comme à Sainte-Soline. Cela perturbe le cycle de l'eau et contribue à l'épuisement de cette ressource.







**L'ÉTAT NE JOUE
PAS SON RÔLE**



Un manque d'investissement public

Dans tous les domaines, la France accuse du retard pour respecter la trajectoire des Accords de Paris. La baisse des émissions de gaz à effet de serre constatée depuis 2018 se fait à un rythme insuffisant par rapport à l'objectif de neutralité carbone en 2050. Et cette baisse repose d'abord sur des effets conjoncturels : inflation, hiver doux, baisse de la demande et de la croissance économique, sobriété énergétique passagère. Surtout, les émissions importées augmentent fortement et nos puits de carbone naturels - notamment les forêts - décrochent. La croissance des forêts métropolitaines a diminué de 10 % et leur mortalité a augmenté de 54 % Résultat : notre empreinte carbone s'aggrave.

Nous devons à la fois accroître nos efforts d'**efficacité énergétique et de sobriété**. Les économies d'énergie sont peu développées et ne s'attaquent pas à la source des problèmes. Notre environnement est saturé de panneaux publicitaires, de passoires énergétiques et autres plastiques à usage unique. Ce sont autant de pratiques qui incitent au gaspillage d'énergie en dépit des alertes scientifiques et du blackout frôlé à l'hiver 2023. La France est le seul pays européen à ne pas respecter ses engagements en matière de production d'**énergies renouvelables**. Cela s'explique par un manque de volonté politique et de soutien public.

LE LOGEMENT

Le rythme des rénovations thermiques est très insuffisant, dans le parc privé comme dans le parc social, à cause d'un cadre réglementaire instable, de financements insuffisants et d'un manque de main d'œuvre. Les lettres plafonds prévoient une diminution des autorisations d'engagement de 4,4Mds en 2024 à 2Mds en 2025 alors qu'il faudrait atteindre des objectifs de 120 000 rénovations performantes en 2025 (contre 66 000 actuellement).

LES MOBILITÉS

La politique menée manque particulièrement d'ambition et de cohérence sur les mobilités :

→ **Sur les infrastructures routières.** Trop de projets autoroutiers tardent encore à être abandonnés (A54, A133, A134, A412, etc.). L'A69 entre Castres et Toulouse est devenue le symbole de ces projets climaticides. Plus de 1500 scientifiques, dont dix co-auteurs du GIEC,



des représentants de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) et du Conseil national de la protection de la nature ont d'ailleurs enjoint le Président de la République à y renoncer. Sans effet à ce stade.

→ **Sur les véhicules électriques.** En 2024, l'objectif de 20% de vente de véhicules électriques ne sera pas atteint et dans le même temps le soutien budgétaire est diminué de 750 millions d'euros. Leurs véhicules pèsent de plus en plus lourd (marché des SUV). Seuls 2% des véhicules vendus se voient appliquer un malus excédant 5% du prix de vente. En ce sens, l'augmentation annoncée du "malus poids" par le Gouvernement va dans le bon sens même si elle devrait être plus rapide puisqu'elle ne s'appliquerait qu'en 2026 et s'appliquer aux voitures hybrides. L'État devrait aussi obliger les entreprises et les collectivités à verdir leur flotte (plus de la moitié des ventes de véhicules neufs).

→ **Sur le ferroviaire.** Le réseau ferré français est vieillissant (28 ans en moyenne) et souffre d'un sous-investissement massif. La promesse d'investir 100 milliards d'euros dans le ferroviaire d'ici 2040 n'est pas honorée. À cela s'ajoutent les péages ferroviaires les plus élevés d'Europe, ce qui pénalise la circulation. Le train de nuit ne se re-développe pas assez vite : seules 4 lignes sur 10 ont été réalisées et le manque de matériel roulant est criant. Les RER métropolitains (SREM) ne sont pas financés. Ces 20 dernières années, la France a investi presque deux fois plus dans le développement de son réseau routier que dans celui de son chemin de fer. Les surfaces logistiques se multiplient et sont systématiquement reliées au réseau routier sans alternative ferroviaire ou fluviale. Les camions sillonnent l'Europe avec des conséquences sanitaires et environnementales dramatiques.

→ **Sur l'aérien.** Le trafic aérien a progressé partout dans le monde (+14% en France l'année dernière). Il est incompréhensible que l'avion coûte moins cher que le train alors qu'il est beaucoup plus polluant.

→ **Sur les mobilités douces.** Les manières de se déplacer les moins polluantes (la marche, le vélo) sont aussi les moins aidées par l'État qui ne subventionnent pas les aménagements urbains et n'en fait pas la promotion.



LES SERVICES PUBLICS

Avec sa politique d'austérité, l'État s'empêche d'atteindre ses objectifs. Le Ministère de l'Environnement a perdu des milliers de postes de fonctionnaires. Le **CEREMA** et **Météo-France** également. L'Office Français de la Biodiversité (**OFB**) est ciblé et ses moyens sont amputés. Depuis 1991, l'État s'appuyait aussi sur l'**ADEME**. Or, cette agence de la transition écologique voit ses crédits fondre et ses missions s'étendre. Les lettres-plafonds indiquent même une diminution de ses crédits de 35% en 2025 en supprimant notamment le Fonds chaleur (diminution de 1,5 à 0,9Md€). Le **Fonds Vert** est utilisé par les communes urbaines et rurales pour investir dans la transition: végétalisation des cours d'école, amélioration de l'efficacité de l'éclairage public, rénovation de bâtiments publics... Il était doté de 2 milliards d'euros en 2023 et devait augmenter en 2024 pour atteindre 2,5 milliards. Il est désormais question de le ramener à 1 milliard en 2025.

La mal-adaptation aggrave les problèmes

Comme bien des acteurs privés, l'État a compris qu'il fallait s'adapter. Parfois, il s'est donné les bons objectifs mais **ne se donne pas les moyens de contrôler leur application**. C'est le cas d'EGAlim qui vise 50% de produits durables et 20% de produits biologiques dans la restauration collective. C'est le cas également des zones à faible émission.

L'État doit également **se préoccuper des ressources au-delà du carbone**. Pour soutenir le rythme actuel de la consommation française, 20 tonnes de matières premières par an et par habitant-e doivent être extraites. D'après les scientifiques, l'équilibre planétaire se situe à 5 tonnes par an et par habitant-e. En l'état des connaissances disponibles, nous ne savons pas comment atteindre cet objectif. Même en adoptant un mode de vie plus frugal, "l'empreinte matière" de la France ne pourrait atteindre que 14,4 tonnes d'ici 2050. Nous ne pouvons donc pas remplacer des produits carbonés par des produits dont l'empreinte serait trop lourde à terme. C'est pourquoi **l'État devrait favoriser le secteur du réemploi ou de la réparation** alors qu'il maintient une fiscalité injuste et dissuasive. L'État devrait soutenir le secteur du réemploi notamment par des crédits d'investissements permettant de collecter, de réparer et de réutiliser les biens déjà mis sur le marché (via la Banque Publique d'Investissement).



Une fiscalité environnementale inexistante ou injuste

Tant que l'État restera dans une logique austéraitre, **il ne pourra pas réussir le défi de la transition écologique**. Tant qu'il fera porter les efforts sur les plus pauvres, les blocages apparaîtront. En France, **les 10% les plus riches émettent cinq fois plus de carbone que les 50% les plus pauvres**. Les inégalités économiques alimentent le gaspillage puisque la pollution est proportionnelle à la richesse consommée. Les voyages en jets privés comme les déplacements entre les résidences secondaires ne peuvent pas être traités de la même manière par la puissance publique que le fait de se déplacer pour aller à son travail. **Pour être juste, la transition doit prendre en compte cette inégalité et agir en premier lieu sur les comportements des plus privilégiés**. Cela demande un discours dans ce sens, mais aussi des actes concrets notamment au niveau fiscal. C'est pourquoi nous avons besoin en priorité d'un ISF climatique.

Mais ce n'est pas tout, l'Etat ne doit pas favoriser les plus grosses entreprises sous le simple prétexte qu'elles sont des champions nationaux et européens (TotalEnergies, Airbus, etc). **La justice doit être la même pour tous**. Pourtant, on a le sentiment que l'Etat peut fermer les yeux et sacrifier les intérêts environnementaux pour d'autres raisons. Par exemple, comment expliquer que le tribunal judiciaire d'Epinal ait homologué la convention judiciaire d'intérêt public environnemental (CJIPE) proposée par le parquet à Nestlé Waters ? Mise en cause pour des forages et des procédés de filtration illégaux, l'entreprise a obtenu une absence de procès public et la fin des poursuites contre une somme équivalente à 1% de son chiffre d'affaires alors qu'elle encourait jusqu'à 30%. Ce genre d'arrangements abîme la confiance et ne devrait plus exister.

Les libertés publiques menacées

Cette négociation avec ceux qui créent les problèmes va de pair avec une criminalisation accrue des lanceurs d'alerte et des militants pacifistes. **Les défenseuses et défenseurs de l'environnement ne sont pas des terroristes !** Toute sa vie, Paul Watson a défendu les baleines dont la chasse est interdite depuis 1986. Son emprisonnement depuis le 21 juillet au Groenland est un affront à toutes celles et ceux qui donnent du temps - et parfois leur vie - pour la cause animale. Nous devons être solidaires face à cette injustice tout en



respectant l'indépendance des tribunaux danois et de ses procédures.

Si un Ministre de l'Intérieur a pu se permettre de traiter les Écologistes "d'écoterroristes" ou d'utiliser la force publique contre des rassemblements pacifiques, si un Président de la République s'est moqué des "amish", si le **discours public pointe les Écologistes comme des ennemis plutôt que comme une opposition légitime**, alors c'est toute la liberté d'expression, d'association, de manifestation, et même le pluralisme politique qui est en danger. C'est pourtant l'un des socles de notre démocratie. Celle-ci ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de la bataille environnementale.

La fragilisation de la sûreté nucléaire

Plus grave encore, **l'Etat sacrifie la sûreté nucléaire de notre pays par la loi relative à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection du 22 mai 2024**. Celle-ci va créer une nouvelle Autorité ARSN au 1er janvier 2025, concentrant l'ensemble des missions de contrôle, d'expertise et de décision au sein d'une seule entité. Ce projet est contesté par de nombreux experts de la sûreté nucléaire et par les organisations syndicales de l'IRSN, de l'ASN et du CEA. Cette loi constitue une régression sans précédent en matière de sûreté nucléaire, tant cela va dégrader la qualité et l'indépendance de l'expertise, menacer la transparence du système de régulation et de contrôle, et procéder à une désorganisation au plus mauvais moment pour la filière nucléaire (relance du nucléaire, gestion des centrales vieillissantes et accumulation de déchets radioactifs). Le calendrier de mise en place de cette nouvelle autorité est largement intenable pour procéder à la fusion de l'IRSN (établissement public de 1750 salariés de droit privé) et l'ASN (autorité administrative indépendante de 500 agents de droit public).

De même, à Bure, le projet Cigeo de stockage de 99,9% des déchets nucléaires français Moyennement et Hautement Radioactifs ne garantit aucunement la sécurité des habitant-es et de l'environnement à long terme. L'autorité environnementale réitère ses critiques sur le choix du site, le type de roche, l'évaluation des impacts sur l'environnement et sur l'eau. La CRIIRAD a repéré de nombreuses erreurs et anomalies dans l'étude d'impact de l'ANDRA. Les Écologistes **s'inquiètent de l'enfouissement irréversible de déchets dangereux à long terme pour notre santé**.



focus

**LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DANS LE BUDGET
2025**



Le projet du gouvernement :

L'AUSTÉRITÉ ÉCOLOGIQUE

Le budget 2025 présenté le 10 octobre 2024 est inadmissible tant il fait reculer les missions d'avenir et la transition. En se concentrant sur les seules propositions climaticides, on peut déjà constater que l'austérité s'attaque :

Au Fonds Vert,

destiné à financer la transition écologique dans les collectivités territoriales, voit son budget passer de 2,5 milliards d'euros à 1 milliard.

À MaPrimeRénov',

qui permet de financer la rénovation énergétique des logements, perd un milliard d'euro, après avoir déjà connu une diminution de son enveloppe d'un milliard en 2024.

Au financement du bonus à l'achat d'un véhicule électrique, destinée à aider à l'électrification du parc automobile, est amputé de 500 millions d'euros.

À l'ADEME,

qui voit son budget amputé de 35%, notamment le fond chaleur qui perd 300 millions d'euros, alors qu'il présente le meilleur coût par tonne de CO2 abattu.

Au tarif de l'électricité,

qui va être surtaxé alors que c'est un pilier de la décarbonation.

Le projet des Écologistes :

UNE TRANSITION JUSTE

Les Écologistes proposent de mettre à contribution les plus riches, les grandes entreprises, et les gros pollueurs, pour reconstituer nos marges de manœuvres fiscales. Depuis 2017, les baisses d'impôt ont représenté plus de 62 milliards d'euros.

Nous proposons :

→ **L'adoption d'un véritable ISF climatique et l'extinction des subventions fossiles** doivent permettre d'attribuer notamment (en autorisation d'engagements) :

5 milliards pour les territoires : 2Mds à l'ADEME (pour alimenter notamment son fonds chaleur) et 3Mds le Fonds Vert pour les collectivités locales

6 milliards aux rénovations de logements (4,5Md) et des bâtiments de l'Etat (1,5Md)

5 milliards aux infrastructures de transport via l'agence de financement des infrastructures de transport (AFIT), sans projet climaticide et 2Mds€ pour le verdissement des véhicules

→ **Le soutien aux pratiques vertueuses** pour la transition aux premiers rangs desquelles l'agriculture biologique par la pénalisation des modes de production polluants en taxant l'utilisation d'engrais azotés ou de produits phytosanitaires ou en supprimant des niches fiscales néfastes (biocarburants, HVE, irrigation, serres chauffées...)

→ **La pénalisation des industriels mettant en marché des produits nocifs pour la santé** (création d'une taxe sucres ajoutés dans les produits transformés et d'une taxe sur la publicité des produits nocifs pour la santé, allant de 0 % pour des produits A et B à 25 % pour les produits E) afin de favoriser la transition vers une alimentation plus durable (soutien aux filières fruits et légumes et légumineuses, à la transition alimentaire dans la restauration collective, etc.)

→ **La baisse de la TVA sur les billets de train et les transports collectifs** (5,5% au lieu de 10%) **en augmentant la taxe de solidarité sur les billets d'avion** à 60 euros pour les trajets intra-européens (à l'exception de la Corse et de l'Outre mer) et 200 euros pour les vols internationaux extra-européens, ainsi que la taxation des trajets **en jets privés** à hauteur de 1000 euros par passager.

→ **La valorisation du commerce du réemploi et de la réparation par un taux réduit à 5,5 %** pour dynamiser le secteur et valoriser ces activités vertueuses et réhausser le taux de TVA sur les bouteilles d'eau en plastique de 5,5 % à 20 %.

→ **Le recentrage et le verdissement du Crédit d'Impôt Recherche** en adoptant un plafonnement à 50 millions d'euros, en différenciant les taux : maintien à 30 % pour les projets concourant à la transition écologique au sens de la taxonomie européenne et réduction à 20 % pour les autres.

→ **La taxation des plus gros pollueurs** : la mise à contribution sur les superprofits des groupes pétrogaziers rapporterait entre 650 millions et 1,3 milliard d'euros par an

→ **Les moyens de l'autonomie financière** aux collectivités pour investir dans l'avenir en **revenant sur la suppression de la CVAE** qui a surtout profité aux grosses entreprises polluantes et en déplaçant le versement mobilités pour que les autorités organisatrices des mobilités puissent investir plus fortement dans les transports collectifs.



PROTÉGER,
INVESTIR, PARTAGER



Une **cinquante** **de mesures** pour répondre à la crise de l'habitabilité de notre pays :

Protéger notre santé, le vivant
et nos libertés par des services
publics exemplaires

Investir dans la décarbonation
de notre agriculture, de notre
industrie, de nos transports

Partager pour que les efforts
soient justes et que les décisions
soient démocratiques

PROTÉGER

PROTÉGER la santé des habitant-es de notre pays

1/ **Interdire les PFAS pour tous les produits entrant en contact avec la nourriture** (emballage, poêles...). **Intégrer le principe pollueur-payeur** pour que les industriels contribuent à la dépollution des nappes et des sols. **Investir dans la recherche publique** pour trouver des alternatives aux toxiques avec une attention particulière aux effets sur les femmes (perturbateurs endocriniens, infertilité, SOPK...).

2/ **Lancer un plan de protection sanitaire** sur les aires d'accueil des Gens du voyage contre les pollutions environnantes.

3/ **Reconnaître la responsabilité** de l'État français dans **la pollution au chlordécone**. **Indemniser** toutes les victimes à hauteur de leur préjudice. **Investir dans la dépollution** des sols et des eaux grâce à un fonds d'indemnisation et de prévention. En faire un modèle pour toutes les victimes de pollutions agricoles (glyphosate), industrielles (MetalEurop) ou militaires (essais nucléaires en Nouvelle-Calédonie).

4/ **Interdire dès à présent l'usage de plomb laminé** en France. Soutenir l'inscription du plomb dans la directive REACH comme substance soumise à autorisation. **Réformer le constat de risque d'exposition au plomb** (CREP) dans les logements pour l'étendre aux eaux, aux tuyaux et aux sols des jardins et mener des campagnes ciblées de dépistage.

5/ **Protéger la qualité de l'air** en aidant les habitant-es à respecter les ZFE (Zones à Faible Émission) par un soutien financier au changement de véhicule et la mise en place progressive de moyens de contrôle (vidéoverbalisation...).

6/ **Assurer la sûreté des installations nucléaires et du stockage des déchets**. Suspendre le projet d'enfouissement des déchets nucléaires CIGEO dans l'attente d'une évaluation plurielle et indépendante des risques et d'une réversibilité technique. Abandonner la fusion entre l'ASN et l'IRSN en abrogeant la loi relative à l'organisation de la



gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection

7/ Le Gouvernement **doit fermer le site de la Stocamine**. Les déchets entassés doivent être extraits et stockés ailleurs pour protéger les générations présentes et futures de l'Alsace de tout risque de contamination.

PROTÉGER le vivant et son milieu

1/ **Abandonner les projets menaçant les zones humides** (avec une attention particulière à la situation en Camargue).

2/ **Interdire la chasse le week-end, les jours fériés et les vacances scolaires et les pratiques de chasse cruelle** (chasse à courre et le déterrage).

3/ **Organiser un référendum sur l'accueil des Jeux Olympiques** de 2030 alors que la ressource en neige n'est pas suffisante.

4/ **Lancer un plan de dépollution** de nos façades maritimes et des fonds marins (Méditerranée, océan Atlantique, mer du Nord mais aussi océan Indien et Pacifique).

5/ **Protéger "strictement" 10% des zones maritimes françaises** en suivant les recommandations de l'UICN. Doubler la protection des aires maritimes protégées et l'améliorer en interdisant toute activité industrielle (minière, ENR, pêche industrielle). **Défendre un moratoire international sur les forages en Méditerranée**, sur l'extraction en eaux profondes et sur les nouveaux projets fossiles.

6/ **Soutenir la pêche artisanale et les écosystèmes** en redirigeant les subventions aujourd'hui destinées aux méthodes de pêche destructrices. **Interdire le chalutage et les navires industriels** de plus de 25 mètres sur 12 miles nautiques le long du littoral.

7/ **Interdire les coupes rases dans les vieilles forêts** et les limiter à un hectare dans les plantations (sauf raisons sanitaires). **Prioriser le mandat de protection de la biodiversité** donné à l'ONF sur les enjeux économiques. Rétablir les milliers de postes supprimés à l'ONF pendant le quinquennat. Transférer la propriété de 400 000 hectares de forêts aux peuples autochtones en Guyane.

8/ **Interdire les pratiques culturelles cruelles pour les animaux** (corrida, combats de coq, spectacles avec des animaux sauvages).



Créer une personnalité juridique "animale". Soutenir l'interdiction de l'élevage des animaux à fourrure au niveau européen. Donner un droit de visite aux parlementaires dans les lieux où les animaux sont détenus à des fins commerciales et des abattoirs.

PROTÉGER les libertés fondamentales et les lanceurs d'alerte

1/ **Protéger Paul Watson de toute décision injuste qui pourrait être prise par l'État danois.** Si les raisons invoquées étaient politiques ou qu'une extradition vers le Japon était envisagée, les moyens diplomatiques français devraient être mobilisés pour s'y opposer officiellement. Inciter Interpol à empêcher qu'aucune notice rouge ne soit émise pour des motifs politiques.

2/ **Défendre et protéger les libertés publiques face à la criminalisation et l'intimidation des militant-es Écologistes** par une directive envoyée aux Préfets. Soutenir les défenseurs de l'environnement et s'opposer aux mesures baillons qui visent à les réduire au silence.

3/ **Faire progresser le droit de l'environnement face aux nouvelles formes de pollution.** Doter chaque parquet d'un pôle environnement composé a minima de trois magistrats dans chacun des tribunaux judiciaires. Réunir les polices des services déconcentrés de l'Etat et de l'Office français de la biodiversité dans une police de l'environnement pour traiter des infractions au code de l'environnement, au Code rural et à celui de la pêche. **Mieux encadrer les CJIPE** en insistant sur le caractère exceptionnel de cette procédure.

INVESTIR

INVESTIR dans l'agroécologie

1/ **Rétablir les écoconditionnalités et développer la rémunération des services écosystémiques de la PAC** (eau, carbone, sols, biodiversité). Contractualiser sur plusieurs années pour accompagner la transition et la protection des infrastructures écologiques (haies, bosquets, mares...). Le montant doit être plus important que les aides au maintien qui ont été supprimées afin d'éviter le retour à l'agriculture intensive. Engager la renégociation de la PAC mi-2025 en modifiant le calcul des aides (par actif agricole et non par unité de surface), en renforçant les mesures de soutien à la transition, en rétablissant des mesures d'encadrement des marchés (prix minimum, encadrement des marges...) et en adoptant une sortie des fermes-usines au niveau européen.

2/ **Accorder une aide d'urgence au secteur de l'agriculture bio** (271 millions d'euros votés dans le PLF 2024 ont été supprimés par le 49-3) et **se donner les moyens d'atteindre l'objectif français de 21% d'agriculture bio en 2030** (SNBC) alors que l'objectif européen est de 25%.

3/ **Adopter un plan de sortie des pesticides** en ciblant particulièrement le glyphosate et les néonicotinoïdes. **Interdire l'exportation de pesticides** dont l'usage est interdit en Europe. **Adopter un plan d'engrais** visant à la réduction des importations. **Lutter contre la prolifération des algues vertes** via un plan de transformation de l'agriculture en Bretagne et par l'interdiction des mégaporcheres. Rétablir le NODU comme indicateur du plan Ecophyto.

4/ **Proposer une loi foncière d'ampleur** incluant la qualité des sols pour sortir d'une vision uniquement surfacique. **Renforcer l'objectif de Zéro Artificialisation Net (ZAN)** pour lutter contre l'artificialisation des sols. S'opposer à une ouverture du marché des crédits carbones agricoles pour refuser la financiarisation des sols.

5/ **Transformer les pratiques alimentaires en rendant exemplaire**



le service public de la restauration publique et des cantines. Faire respecter les objectifs d'EgaLim d'un menu végétarien hebdomadaire puis fixer l'objectif de deux menus végétariens. Développer les circuits courts pour la viande française issue d'élevages extensifs. Généraliser l'affichage environnemental sur les produits alimentaires de type Planet-score (multicritère) sans stigmatiser certaines pratiques de consommation.

6/ **Encadrer le développement de la méthanisation** en abaissant le seuil de déclaration, autorisation conditionnée à un bilan énergétique positif, interdiction des CIVE.

7/ **Mettre fin aux accords commerciaux internationaux dont les conséquences affectent le climat et la biodiversité et contribuent à la déforestation importée comme le Mercosur. Soutenir la Réglementation européenne sur la déforestation (RDUE).** Assurer une traçabilité des importations pour en bannir certaines de la commande publique.

INVESTIR dans une production énergétique décarbonée et suffisante

1/ **Interdire la publicité numérique et physique** pour tous les produits à fort impact carbone (le transport aérien, les SUV...). **Faire reculer la publicité dans l'espace public** (panneaux numériques) et dans les boîtes aux lettres.

2/ **Sortir 250 000 personnes chaque année de la précarité énergétique** en doublant le nombre de rénovations performantes via la suppression progressive de la ponction d'1,4 milliards d'euros sur les bailleurs sociaux pour relancer la construction de logement social (1Md) et rénover leur patrimoine (0,4Md). Consacrer 800 millions à la rénovation des bâtiments de l'Etat. Investir dans la formation des artisans de la filière

3/ **Adopter une loi de programmation Energie-climat** intégrant des objectifs de sobriété, d'efficacité énergétique et un objectif de production de 44% d'énergies renouvelables en 2030 grâce à la réorientation des milliards d'argent public investis dans le nouveau nucléaire. Soutenir la filière de l'hydrogène vert par une législation protectrice. Investir dans l'éolien offshore en réhaussant nos objectifs à 20GW et en affectant une partie de la taxe à la préservation de la biodiversité. Limiter les nouvelles centrales photovoltaïques sur les



espaces agricoles

4/ **Arrêter les dernières centrales à charbon en envisageant une reconversion vers des énergies durables d'ici 2026** alors qu'EDF vient d'abandonner la reconversion de la centrale de Cordemais vers la biomasse

5/ **Maintenir un service public des barrages hydrauliques** en intégrant une haute ambition environnementale et le partage de la ressource en eau.

6/ **Garantir aux salarié-es impactés par la transition énergétique le maintien des conditions d'emploi et de salaire** et la prise en charge des formations pour pouvoir se reconvertir dans un secteur d'avenir.

7/ **Soutenir la décarbonation de l'industrie française** par la recherche-développement, par des clauses-miroirs dans les accords commerciaux et une taxe européenne sur les importations.

8/ Interdire **le financement aux acteurs financiers privés d'investir dans de nouveaux projets fossiles** et **fixer un objectif de réduction de 50 % de la part d'actifs fossiles détenus dans leurs portefeuilles d'investissement** d'ici au 1er janvier 2030 et de 90 % d'ici au 1er janvier 2040.

INVESTIR dans une politique de transport décarbonée et accessible

1/ **Doubler les investissements pour des voies cyclables** (passer à 500 millions d'euros en 2025). Faire évoluer la réglementation pour rendre obligatoire les voies piétonnes et cyclables dès qu'une route d'une certaine taille doit être rénovée.

2/ **Accélérer l'électrification du parc automobile.** Contrôler le verdissement des flottes d'entreprises Augmenter plus rapidement le montant du malus de poids pour les véhicules thermiques et hybrides. Doubler le bonus écologique pour l'achat de véhicules électriques par des ménages populaires.

3/ **Rendre le voyage en train plus facile et moins cher.** Assurer les financements des SERM ("RER métropolitains") en réunissant une conférence avant la fin de l'année 2024 Enclencher les investissements prioritaires pour la modernisation et la régénération du réseau et faire



adopter une loi de programmation des infrastructures ferroviaires. Créer un ticket climat mensuel pour rendre le train financièrement accessible à toutes et tous.

4/ **Rendre le voyage en avion plus cher et plus difficile.** Interdire toute création et extension d'aéroport. Interdire les vols intra-européens lorsqu'une alternative en train de moins de 6 heures existe. Supprimer la réduction de TVA à 10% sur les liaisons aériennes métropolitaines. Relever l'éco-contribution. Supprimer la TVA réduite sur les billets d'avion. Supprimer l'exemption de TICPE sur le kérosène et porter l'adoption d'une fiscalité européenne du kérosène.

5/ **Privilégier le fret à la route.** Bloquer le démantèlement de "Fret SNCF". Remettre en service le Perpignan-Rungis. Rendre obligatoire le raccordement de toute nouvelle plateforme logistique à un embranchement ferroviaire ou fluvial. Créer une écotaxe Poids Lourds.

6/ **Adopter un moratoire sur la construction de tout nouveau projet autoroutier** et annoncer l'arrêt immédiat des chantiers en cours (dont l'A69) pour privilégier des alternatives respectant les accords de Paris.



PARTAGER

PARTAGER une stratégie basse empreinte matière

1/ **Construire et adopter une Stratégie nationale Basse Empreinte Matière (SNBEM)** avec un objectif "empreinte matière". Le traduire en politiques publiques en mobilisant des outils fiscaux, réglementaires et des incitations. L'extraction des ressources doit être régulée pour être durable (sable, métaux...) et l'économie rendue circulaire

2/ **Allonger la durée de vie par le développement du réemploi.** Préserver la réparabilité des objets par l'écoconception et l'interdiction de l'obsolescence programmée. Transformer la collecte pour le réemploi en attribuant autrement l'écocontribution. Créer une fiscalité incitative sur le cycle de vie des objets. Développer la consigne pour les emballages.

3/ **Adopter la loi sur la fast-fashion** pour réduire l'impact environnemental du secteur textile en interdisant la publicité de ses marques, en pénalisant la mise sur le marché de ses produits et en récompensant les produits durables.

PARTAGER une stratégie sur l'eau

1/ **Adopter une nouvelle stratégie de partage de l'eau** en rendant conforme le suivi des avis des agences de l'eau par les préfets. Augmenter les budgets des agences de l'eau de 200 millions d'euros comme promis par le Président de la République dans le plan eau. **Adopter un moratoire sur les mégabassines** notamment à Sainte-Soline.

2/ **Soutenir les projets de désimperméabilisation des sols** (parkings, établissements scolaires...) et l'installation de récupérateurs d'eau dans les bâtiments publics.

3/ **Adopter une tarification sociale de l'eau avec gratuité** des



premiers mètres cubes.

4/ **Réviser les contrats des grandes entreprises de production d'eau** en bouteille et limiter la privatisation des sources à but industriel.

5/ **Mettre en place de grands travaux de rénovation des canalisations** et garantir un accès à l'eau sur l'ensemble du territoire national (notamment dans les Outre-mer)

PARTAGER une stratégie bas carbone

1/ **Publier la troisième Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).** Celle-ci doit viser 55% de diminution des émissions brutes en 2030. Elle devrait être discutée publiquement au Parlement avec l'ensemble des forces politiques et soumise à des discussions avec les organisations représentatives de la société civile.

2/ **Publier un Plan national d'adaptation au changement climatique (PNAAC3)** en intégrant une augmentation des moyens des forces de protection civile pour lutter contre les feux de forêts et les inondations. La mal-adaptation doit être identifiée, ciblée et empêchée. Elle devrait intégrer deux volets spécifiques pour l'adaptation des zones de montagne et des littoraux intégrant des moyens de concilier des acteurs aux intérêts différents (habitant-es, monde économique et touristique, élu-es...)



Pour suivre les actualités du mouvement,
rendez-vous sur lesecologistes.fr

